

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Reçu le 24/06/2025



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES

Objet du marché : Projet de rénovation de la salle polyvalente « L'Oustaou Per Touti »

LOT 4 – Electricité

I. OBJET DU MARCHE

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Reçu le 24/06/2025

I.1 : TITRE : ~~Projet de rénovation de la salle polyvalente « L'Oustaou Per Touti »~~

I.2 : MODALITES DE LA PROCEDURE : procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 – du Code de la Commande Publique.

I.3 : DECOMPOSITION EN LOTS ET EN TRANCHES : le présent marché est composé de 5 lots :

- Lot n°0 : Prescriptions Communes à tous les lots
- Lot n°1 : Isolation Thermique par l'Extérieur
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures
- Lot n°3 : Chauffage et rafraichissement
- Lot n°4 : Electricité

I.4 : DUREE DU MARCHE : les délais d'exécution des travaux sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés.

I.5 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours

I.6 : AUTRES SPECIFICITES : conformément au règlement de consultation (§2.12 – visite sur site), les candidats postulants à la présente consultation doivent obligatoirement avoir procédé à la visite des lieux.

I.7 : DEROULEMENT DE LA PROCEDURE :

- Date limite de remise des plis : 07/04/2025 à 12h00
- Nombre de candidatures reçues : 6

I : VERIFICATION DE LA CANDIDATURE

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Reçu le 24/06/2025

N° de pli	Candidat	Formulaires DC1 et DC2	Attestations d'assurance	Chiffre d'affaires des 3 dernières années	Capacités techniques et professionnelles	Certificats de qualifications et/ou de qualité	Dossier complet et conforme
4	Repelec Energies	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Réalisation de travaux similaires	OUI
9	Asco6Tem	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Réalisation de travaux similaires	OUI
12	EPC Energies Services	Non réglementaire	Non réglementaire	Non fournies	Non fournies	Non fournis	NON
13	Energitec	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Qualifelec LCPT + Réalisation de travaux similaires	OUI
17	ITEL Nironi	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Qualifelec LCPT + Réalisation de travaux similaires	OUI
18	Elec Sud 83	Fournis	Fournies	Fourni	Fournies	Réalisation de travaux similaires	OUI

Après vérification, il a été constaté :

- Que les candidatures des entreprises Repelec Energies, Asco6Tem, Energitec, ITEL Nironi et Elec Sud 83 étaient complètes.
- Que la candidature de l'entreprise EPC Energies Services était incomplète ou présentait des pièces non réglementaires. Un complément devra impérativement être demandé à l'entreprise le cas échéant.

II ANALYSE DES OFFRES

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Recu le 24/06/2025

II.1 : ESTIMATION

Estimation : **32 520,00 € HT, soit 39 024,00 € TTC**
Avec TVA à 20%

II.2 : VERIFICATION DES OFFRES

N° de pli	Candidat	Acte d'engagement	Pièces financières (DPGF)	Mémoire technique	Attestation de visite obligatoire	Offre complète et conforme
4	Repelec Energies	Fourni : 16 950,00 € TTC	Fourni : 16 950,00 € TTC	Fourni	Fournie	OUI
9	Asco6Tem	Fourni, mais non rempli	Fourni : 20 266,68 € TTC	Fourni	Fournie	NON
12	EPC Energies Services	Fourni : 25 146,00 € TTC	Fourni : 25 146,00 € TTC	Fourni	Fournie	OUI
13	Energitec	Fourni : 25 492,86 € TTC	Fourni : 25 492,86 € TTC	Fourni	Fournie	OUI
17	ITEL Nironi	Fourni : 28 484,40 € TTC	Fourni : 28 484,40 € TTC	Fourni	Fournie	OUI
18	Elec Sud 83	Fourni : 19 450,80 € TTC	Fourni : 19 450,80 € TTC	Fourni	Fournie	OUI

Après vérification, il a été constaté :

- Que les offres des entreprises Repelec Energies, EPC Energies Services, Energitec, ITEL Nironi et Elec Sud 83 étaient complètes.
- Que l'offre de l'entreprise Asco6Tem était incomplète. Un complément devra impérativement être demandé à l'entreprise le cas échéant.

III. JUGEMENT DES OFFRES

AR Prefecture

III.1. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

082-010300825-20250611-DELIS202518CD5
Reçu le 24/06/2025

Conformément au règlement de la consultation, les offres sont jugées en fonction des critères pondérés suivants :

- 60 % la valeur technique
- 40 % le prix

NOTE FINALE sur 20 pts

La notation finale sur 20 sera obtenue suivant le calcul :

Note Finale = Note Technique * 0,6 + Note Prix * 0,4

III.1.a : Critère VALEUR TECHNIQUE

Principe de notation :

La Note Technique est évaluée sur la base de 3 critères principaux, éventuellement décomposés en sous-critère, affectés d'un certain nombre de points. Le candidat qui obtiendra le plus de points recevra la Note Technique de 20/20.

La Note Technique des autres candidats sera calculée de la façon suivante : Note Technique = 20 X (Nombre de pts de l'offre analysée / Nombre de pts de l'offre ayant obtenue le meilleur résultat)

CRITERE 1 : MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION (20 PTS) : Cette méthodologie devra présenter la nature des tâches, leur durée et leur période d'exécution compte tenu du planning prévisionnel des travaux. Elle comprendra les modalités de prise en compte des contraintes du site et les mesures de protection mise en œuvre pour assurer la propreté du chantier.

1-1 Présentation de l'organisation spécifique à ce chantier, prise en compte des contraintes du site, phasage des travaux : 10 pts

1-2 Dispositions prises pour assurer la sécurité des intervenants et des occupants des locaux du bâtiment et la limitation des nuisances : 5 pts

1-3 Mesures envisagées pour assurer la propreté du chantier, la gestion des déchets et le respect de l'environnement : 5 pts

CRITERE 2 : MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS DEDIES A L'OPERATION (30 PTS) : Ces moyens humains et matériels seront notamment appréciés au regard de leur adéquation avec la méthodologie proposée par le candidat et le planning des travaux.

2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement des travaux : 10 pts

CV, diplômes, formation du personnel dédié aux études et à l'encadrement des travaux, avec expérience individuelle sur des missions similaires (privilégier l'expérience au cours des 5 dernières années).

2-2 Moyens humains affectés à la réalisation des travaux : 10 pts

CV, diplômes, formation du personnel exécutant chantier, avec expérience individuelle sur des missions similaires (privilégier l'expérience au cours des 5 dernières années).

2-3 Moyens matériels affectés à l'opération : 10 pts

Matériel de bureautique (Informatique, Reproduction, logiciels...) en lien avec l'opération.

Outillage en adéquation avec l'opération, EPI, EPC, équipement de protection en lien avec le protocole sanitaire.

CRITERE 3 : MATERIELS ET MATERIAUX PROPOSES (10 PTS) : Ces matériels et matériaux seront notamment appréciés au regard des fiches techniques, avis techniques... fournies par le candidat dans son offre.

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE

Reçu le 24/06/2025

La valeur technique est évaluée sur la base des 3 critères et leurs éventuelles sous-critères ci-dessus, chacun affecté d'un coefficient de pondération reflétant la complétude, la conformité aux prescriptions du marché et l'appréciation générale des informations transmises, tel que prévu dans la grille de notation suivante :

Le mode d'appréciation et de notation de chaque sous-critère s'effectue sur la base de la grille de notation suivante : Coefficient	Appréciation
0	Très insuffisant (réponse présentant des incohérences fortes, ou comportant une absence d'information indispensable à la compréhension de l'offre)
0,25	Peu satisfaisant (réponse très générale ou très incomplète)
0,5	Moyennement satisfaisant (réponse comportant des incohérences ou des oublis sur des points mineurs)
0,75	Satisfaisant (réponse satisfaisante, même si légèrement incomplète)
1	Très satisfaisant (réponse complète et totalement satisfaisante)

Candidat	AR Prefecture	Repelec Energies	Note sur 60
083-218300325-20250611-DELIB202519-DE Reçu le 27/06/2025	1- Organisation spécifique au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat identifie les contraintes du site et des travaux à réaliser, notamment la contrainte d'intervention en site occupé, mais il ne mentionne pas la nécessité de coordonner les interventions avec les travaux des autres lots (notamment le Lot 1 – ITE). - Le candidat identifie de façon très générale les étapes de réalisation de ses travaux, et sans préciser de délai d'exécution. - Aucun planning prévisionnel transmis avec l'offre. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Satisfaisant - Affichage du PPSPS sur le site. - Identification des risque et des moyens de les prévenir (signalétique et balisage des zones de travaux, formation et habilitation électrique du personnel, protection des avoisinants par bâchage, adaptation des interventions en fonction des horaires d'occupation des locaux...). - Pas de précision concernant les moyens d'intervention en hauteur (salle polyvalente). 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Très satisfaisant - Identification des nuisances que les travaux sont susceptibles de générer (bruit, poussière...), et des moyens que le candidat entend utiliser pour les limiter. - Le candidat indique qu'il procèdera à leur tri sélectif des déchets, et qu'il procèdera au nettoyage quotidien des zones de travail.		13,75
Critère 1 : Méthodologie d'intervention, sur 20 points			
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat indique que l'encadrement sera réalisé par 1 personne, dont le CV permet d'apprécier les capacités. Cette personne sera l'interlocuteur dédié pour le chantier, et effectuera aussi le rôle de chef d'équipe. Cet effectif est limite, et peu sécurisant en cas de défaillance de cette personne. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 1 chef d'équipe, accompagné de 1 à 2 techniciens intérimaires. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché. Le CV du chef d'équipe permet d'apprécier ses capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		25,00
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Peu satisfaisant - Les fiches techniques des luminaires proposés par le candidat ne sont pas toutes conformes aux prescriptions du CCTP. Notamment, les luminaires proposés présentent une puissance supérieure à ce qui est demandé au CCTP, ce qui induira des consommations électriques plus élevées que celles envisagées dans le calcul énergétique après travaux, ce qui pourrait dégrader son étiquette énergétique. Par ailleurs les luminaires de type LUM02 et LUM03 proposés sont assez peu décoratifs alors qu'ils doivent être installés dans des espaces accessibles au public, notamment la salle polyvalente.		2,50

Candidat	AR Prefecture	Asco6Tem	Note sur 60
083-218300325-20250611-DELIB202519-DE Reçu Le 27/06/2025	1- Organisation spécifique au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat identifie les contraintes du site et des travaux à réaliser, notamment la contrainte d'intervention en site occupé, et la nécessité de coordonner les interventions avec les travaux des autres lots (notamment le Lot 1 – ITE). - Le candidat détail très globalement le phasage de ses travaux, mais il propose un planning détaillé de ses travaux, d'une durée globale d'environ 3 semaines et demie (hors période de préparation). Ce délai est en adéquation avec la nature des travaux à réaliser. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Moyennement satisfaisant - Les moyens de sécurité des intervenants de l'entreprise sont très bien décrits, mais il n'y a aucune précision concernant les moyens d'intervention en hauteur (salle polyvalente) et de sécurité des usagers du site (notamment le besoin de balisage et signalisation, protection des avoisinants...). 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique qu'il procèdera à une gestion des déchets avec tri sélectif et valorisation et/ou recyclage des déchets. - Le candidat donne la liste des nuisances que pourront générer ses travaux, et indique les moyens qu'il mettra en place pour les limiter. - Nettoyage quotidien des zones d'intervention.		17,50
Critère 1 : Méthodologie d'intervention, sur 20 points			
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique que l'encadrement sera réalisé par le responsable de la société, secondé par 1 chef de projet, dont le CV permet d'apprécier les capacités. Cet effectif est en nombre suffisant, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 2 techniciens + 1 apprenti technicien. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		30,00
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Satisfaisant - Les fiches techniques des matériels et matériaux proposés par le candidat sont globalement conformes aux prescriptions du CCTP. Toutefois, 2 types de luminaire proposés (LUM02 et LUM03) présentent une puissance supérieure à ce qui est demandé au CCTP, ce qui induira des consommations électriques plus élevées que celles envisagées dans le calcul énergétique après travaux, ce qui pourrait dégrader son étiquette énergétique.		7,50

Candidat	AR Prefecture	EPC Energies Services	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu Le 27/06/2025	1- Organisation spécifique au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat identifie de façon très succincte les contraintes du site, en notant toutefois que les locaux seront partiellement occupés et que les travaux à réaliser en corrélation avec les autres lots. - Le candidat établit très sommairement la décomposition par tâche de ses travaux, avec des délais d'exécution très généraux. - Le candidat retransmet le planning prévisionnel transmis avec l'appel d'offre, mais n'indique pas clairement s'il est en accord avec celui-ci. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Peu satisfaisant - Le candidat indique de façon très générale les risques que ses travaux pourront engendrer et les moyens mis en œuvre pour les limiter. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Peu satisfaisant - Le candidat n'identifie pas les déchets générés par ses travaux et n'indique pas à quelle fréquence il les enlèvera, ni s'il procèdera à leur tri sélectif. - Le candidat n'identifie pas les autres nuisances que ses travaux sont susceptibles de générer (bruit, poussière...), ni n'indique les moyens qu'il entend utiliser pour les limiter.		7,50
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Peu satisfaisant - Le candidat indique qu'il y aura 1 seule personne pour le suivi technique et administratif du marché. Cet effectif est insuffisant, et peu sécurisant en cas de défaillance de cette personne. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 2 techniciens polyvalents. Cet effectif est un peu juste pour la teneur des travaux objet du marché. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		17,50
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très satisfaisant - Les fiches techniques des matériels et matériaux proposés par le candidat sont conformes aux prescriptions du CCTP.		10,00

Candidat		AR Prefecture	Energitec	Note sur 60
083-218300325-20250611-DELIB202519-DE Reçu le 24/06/2025				
Critère 1 : Méthodologie d'intervention, sur 20 points		1-1 Organisation spécifique au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat n'identifie pas clairement les contraintes du site, notamment les locaux partiellement occupés par les associations durant les travaux, ni la nécessité de travailler en corrélation avec le Lot 1 - ITE. - Le candidat décrit les différentes phases des travaux, sans toutefois rentrer dans le détail des travaux spécifiques au présent projet. - Le candidat propose un planning détaillé de ses travaux, d'une durée totale d'environ 14 semaines (hors période de préparation). Cette durée est en adéquation avec la nature des travaux à réaliser. Il conviendra de faire valider ce phasage avec les titulaires des autres lots. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Satisfaisant - Délimitation et balisage des zones d'intervention. - Travaux en hauteur inférieurs à 3 mètres réalisés avec une PIRL, mais pas de précision pour les travaux dans la salle polyvalente, qui seront réalisés à une hauteur sera supérieure à 3 mètres. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Très satisfaisant - Le candidat adopte une Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, avec notamment analyse de risque, tri et gestion des déchets. - Le candidat donne la liste des nuisances que pourront générer ses travaux (bruit, poussières...), et indique les moyens qu'il mettra en place pour les limiter. - Nettoyage quotidien des zones d'intervention.		13,75
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points		2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique le nombre et les qualifications des personnes affectées à l'encadrement des travaux et à la réalisation des études (notamment 1 responsable d'affaires, 1 chargé d'études et divers personnels administratifs). Ces personnes sont en nombre suffisant, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 1 responsable chantier, et de 2 à 7 techniciens. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		30,00
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points		Fiches techniques des matériels (10pts) : Moyennement satisfaisant - Les fiches techniques des luminaires proposés par le candidat ne sont pas toutes conformes aux prescriptions du CCTP. Notamment, les luminaires proposés présentent une puissance supérieure à ce qui est demandé au CCTP, ce qui induira des consommations électriques plus élevées que celles envisagées dans le calcul énergétique après travaux, ce qui pourrait dégrader son étiquette énergétique.		5,00

Candidat	AR Prefecture	ITEL Nironi	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu	1- Organisation spécifique au chantier (10pts) : Moyennement satisfaisant - Le candidat identifie les contraintes du site et des travaux à réaliser, notamment la contrainte d'intervention en site occupé, et la nécessité de coordonner les interventions avec les travaux des autres lots (notamment le Lot 1 – ITE). - Le candidat établit une décomposition par tâche de ses travaux, avec des délais d'exécution, mais qui ne permettent toutefois pas de se rendre compte du délai global des travaux envisagé par le candidat. - Aucun planning prévisionnel transmis avec l'offre. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Très satisfaisant - Délimitation et balisage des zones d'intervention. - Travaux en hauteur inférieurs à 3 mètres réalisés avec une PIRL, et travaux de la salle polyvalente réalisés avec une nacelle ou à l'échafaudage. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Très satisfaisant - Le candidat identifie les déchets générés par ses travaux et indique qu'il enlèvera ses déchets et procèdera à leur tri sélectif. - Le candidat donne la liste des nuisances que pourront générer ses travaux (bruit, poussières...), et indique les moyens qu'il mettra en place pour les limiter.		15,00
Critère 1 : Méthodologie d'intervention, sur 20 points			
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique que les travaux et les études seront réalisées par le dirigeant de l'entreprise et 1 chargé d'affaire. Ces personnes sont en nombre suffisant, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 1 chef d'équipe + 1 technicien, avec possibilité de renforcer l'équipe avec jusqu'à 4 électriciens de l'entreprise. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché. Les CV du chef d'équipe et du technicien dédié au chantier permettent d'apprécier ses capacités. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.		30,00
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très satisfaisant - Les fiches techniques des matériels et matériaux proposés par le candidat sont conformes aux prescriptions du CCTP.		10,00

Candidat	AR Prefecture	Elec Sud 83	Note sur 60
083-218300325-20250611-DEL1B202519-DE Reçu Le 27/06/2025	1-1 Organisation spécifique au chantier (10pts) : Peu satisfaisant - Le candidat établit le détail de ses travaux, avec indication des délais d'exécution, et il transmet un planning prévisionnel d'une durée conforme à celui transmis avec l'appel d'offre. Le détail et le planning laissent apparaître que les travaux prévoient de débrancher l'alimentation électrique générale du bâtiment en début de travaux, et de la rebrancher en fin de travaux, ce qui induit que le bâtiment ne puisse plus être utilisé durant les travaux, alors que celui-ci est sensé rester accessible aux associations. Cette contrainte ne semble pas avoir été bien comprise par le candidat. 1-2 Sécurité des intervenants et des occupants (5pts) : Peu satisfaisant - Etablissement d'un PPSPS avant le démarrage des travaux. - Le candidat indique de façon trop générale les risques que ses travaux pourront engendrer et les moyens mis en œuvre pour les limiter, en oubliant notamment de parler des moyens prévus pour le travail en hauteur. 1-3 Limitation des nuisances et respect de l'environnement (5pts) : Peu satisfaisant - Le candidat communique des informations très succinctes et générales sur les déchets générés par ses travaux, et n'indique pas clairement à quelle fréquence il les enlèvera, ni la façon dont il procèdera à leur tri sélectif. - Le candidat identifie de façon très générale les autres nuisances que ses travaux sont susceptibles de générer (bruit, poussière...), ainsi que les moyens qu'il entend utiliser pour les limiter.	5,00	
Critère 2 : Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	2-1 Moyens humains affectés aux études et à l'encadrement (10pts) : Très satisfaisant - Le candidat indique que les travaux et les études seront réalisées par le dirigeant de l'entreprise et 1 chargé d'affaire. Ces personnes sont en nombre suffisant, et leurs CV permet d'apprécier leurs capacités. 2-2 Moyens humains affectés au chantier (10pts) : Très satisfaisant - Effectif prévu pour le chantier : 2 électricien (dont le dirigeant de l'entreprise) + 1 apprenti. Cet effectif est en adéquation avec les travaux objet du marché. Les CV du chef d'équipe et du technicien dédié au chantier permettent d'apprécier ses capacités. - L'entreprise indique qu'elle pourra, si nécessaire, renforcer son effectif avec du personnel intérimaire. 2-3 Moyens matériels affectés à l'opération (10pts) : Très satisfaisant - Véhicules, matériels et outillages du candidat adaptés aux travaux objet du marché.	30,00	
Critère 3 : Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Fiches techniques des matériels (10pts) : Très insuffisant - Aucune fiche technique n'est jointe dans l'offre candidat.	0,00	

SYNTHESE CRITERE VALEUR TECHNIQUE :

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Reçu le 24/06/2025

Candidat	1) Planning et méthodologie d'intervention, sur 20 points	2) Moyens humains et matériels dédiés à l'opération, sur 30 points	3) Matériels et matériaux proposés, sur 10 points	Note sur 60	Note sur 20
Repelec Energies	13,75	25,00	2,50	41,25	15,00
Asco6Tem	17,50	30,00	7,50	55,00	20,00
EPC Energies Services	7,50	17,50	10,00	35,00	12,73
Energitec	13,75	30,00	5,00	48,75	17,73
ITEL Nironi	15,00	30,00	10,00	55,00	20,00
Elec Sud 83	5,00	30,00	0,00	35,00	12,73

III.2.b : Critère ~~PPR~~ Prix

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE
Principe: le 24/06/2025

La Note Prix, sur 20, sera calculée de la façon suivante :

20/20 pour l'offre la moins disante (hors offre qui serait jugée comme anormalement basse)

Note Prix des autres offres = 20 X (Montant de l'offre la moins disante / Montant de l'offre analysée)

Lors du contrôle des offres, il n'a pas été constaté d'erreurs de calcul dans les DPGF des candidats dont l'offre est analysée.

N° de pli	Candidat	Offre initiale en € TTC	Offres en € TTC (éventuellement corrigée)	Ecart par rapport à l'estimation	Note Prix
4	Repelec Energies	16 950,00	-	-56,57%	20,00
9	Asco6Tem	20 266,68	-	-48,07%	16,73
12	EPC Energies Services	25 146,00	-	-35,56%	13,48
13	Energitec	25 492,86	-	-34,67%	13,30
17	ITEL Nironi	28 484,40	-	-27,01%	11,90
18	Elec Sud 83	19 450,80	-	-50,16%	17,43

IV : SYNTHESE DES NOTATIONS ET PROPOSITION D'ATTRIBUTION

AR Prefecture

083-218300325-20250611-DELIB202519-DE

TAB. 1 : RECAPITULATIF DES NOTES

La notation finale sur 20 points est obtenue avec la formule suivante :

Note Finale = Note Technique * 0,6 + Note Prix * 0,4

N° de pli	Candidats	Note Technique Sur 20	Note Prix Sur 20	Note Finale Sur 20	Classement
4	Repelec Energies	15,00	20,00	17,00	2
9	Asco6Tem	20,00	16,73	18,69	1
12	EPC Energies Services	12,73	13,48	13,03	6
13	Energitec	17,73	13,30	15,96	4
17	ITEL Nironi	20,00	11,90	16,76	3
18	Elec Sud 83	12,73	17,43	14,61	5

PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Pour les travaux du Lot 4, l'offre du candidat **Asco6Tem**, d'un montant global de 16 888,90 € HT, soit 20 266,68 € TTC, apparaît comme techniquement et économiquement la plus avantageuse au vu des critères d'attribution, et nous proposons que le marché de travaux lui soit attribué.

Fait à SIX-FOURS-LES-PLAGES, le 11 avril 2025

François BRARD

GROUPEMENT ETUDES ET ENERGIES

165, chemin des Négadoux

83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Tél : 04 94 10 92 55 - Fax : 04 94 10 92 59